

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE PLEUVEN
DU 14 MARS 2011 A 20H00

Réunion présidée par : Jean LOAEC, Maire.

Présents : ARZUR Yvon, AUMONT Christiane, BIGOT Luc, CHAUMET Catherine, FOURNIER Nicole, GARNIER Pascal, GOURET Colette, GOURVES Muriel, HERLEDAN Thierry, KERNEVEZ Jean-Charles, LIDEC Bernard, LOPEZ José, MAGOT Monique, NUNES Violaine, RIVIERE Christian, TAILLARD Anne.

Excusés : CARRER Virginie, NICOLAZO Jean-Loïc.

Secrétaire de séance : GOURET Colette.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 21 FEVRIER 2011

Mme CHAUMET demande à ce qu'on remplace le mot « book » (des entreprises) par « répertoire ». M. LOAEC explique que le compte-rendu n'a fait que reprendre ce qui a été dit en séance.

Abstention : M. KERNEVEZ, absent le 21 février 2011.

Le compte-rendu est adopté à la majorité des membres présents.

COMPTE DE GESTION DU TRESORIER POUR 2010

M. MASSE, trésorier de la commune, procède à la présentation du compte de gestion pour l'année 2010, qui est identique dans les sommes et dans les masses au compte administratif.

M. le Maire invite les conseillers à voter pour son approbation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

◆ APPROUVE le compte de gestion de Monsieur le Trésorier pour 2010.

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010

M. MASSE, trésorier de la commune, présente le compte administratif de l'exercice 2010, qui fait apparaître un excédent de clôture de 475 541.98 € en section de fonctionnement et un solde d'exécution positif de 169 338.63 € en section d'investissement.

Sur proposition du Maire, M. RIVIERE est élu président de séance, conformément aux articles L 1612-12, L 2121-14 et L 2121-31a 1° du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Maire s'étant retiré, il est procédé à un vote à main levée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

◆ ADOPTE le compte administratif de l'exercice 2010, qui fait apparaître un excédent de clôture de 475 541.98 € en section de fonctionnement et un solde d'exécution positif de 169 338.63 € à la section d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2010

Le résultat de fonctionnement de l'exercice 2010 est de 475 541.98 €.

La section d'investissement fait apparaître un solde d'exécution positif de 169 338.63 € ; les restes à réaliser s'élèvent à 29 162.00 € en dépenses et à 37 454.00 € en recettes.

M. RIVIERE propose d'affecter la somme de 450 000.00 € en réserves au compte 1068 (section d'investissement) et le solde, soit 25 541.98 €, en excédent de fonctionnement reporté.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

◆ DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement de l'année 2010, qui s'élève à 475 541.98 €, comme suit :

- Réserves au compte 1068 : 450 000.00 €.
- Excédent de fonctionnement reporté : 25 541.98 €.

PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS POUR 2011

M. RIVIERE présente le programme d'investissements pour 2011, qui se présente comme suit :

➤ Remboursement des emprunts (1641)	140 000
➤ Travaux de voirie (2315)	
Programme de voirie 2011	150 000
Impasse allée Vibert, réseaux télécom et éclairage public	50 000
Divers (cour de l'atelier), ATESAT et insertions	10 000
➤ Travaux sur les bâtiments communaux (2313)	
Travaux sur toit église	20 000
Travaux sur toit salle polyvalente	20 000
Travaux Groupe Scolaire (toit, finition cuisine restaurant scolaire, sols, fenêtres et sas, divers...)	60 000
Travaux mairie : accessibilité, ravalement et inscription façade, électricité	20 000
Agrandissement atelier communal	60 000
➤ Plantations (2121)	8 000
➤ Acquisitions de terrains (2111)	120 000
➤ Informatique et matériel de bureau (2183)	
Ordinateur et mise à jour logiciels bureautique mairie	2 000
Ordinateurs école	8 000
➤ Véhicules (2182)	
Balayeuse pour tracteur	4 000
Tarière pour pelleuse	4 000
➤ Acquisition de matériel divers (2188)	
Colombariums	15 000
Livres pour bibliothèque MEL	2 000
Barnum pour scène du parc de la mairie	9 500
Défibrillateur	2 500
Motoculteur	4 000
Echafaudage	4 000
Divers matériel service technique	4 000

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ ADOPTE le programme des investissements pour 2011.

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2011

M. MASSE, trésorier de la commune, procède à la présentation du projet de budget primitif pour 2011, qui s'équilibre en section de fonctionnement à 1 718 200 € et en section d'investissement, à 1 065 110 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ ADOPTE le projet de budget primitif pour 2011.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2011

Il est proposé de maintenir en 2011 les taux des trois taxes directes locales, qui se présenteraient alors comme suit :

- ✓ Taxe d'habitation : 13.78
- ✓ Taxe sur le foncier bâti : 14.29
- ✓ Taxe sur le foncier non bâti : 33.45.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ DECIDE de maintenir les taux d'imposition pour 2011, tel que précisé ci-dessus.

PROCEDURE DE MODIFICATION DU POS VALANT MISE EN PLACE DU PLU - INFORMATION

M. LOAEC informe les conseillers qu'une procédure de mise en concurrence a été lancée pour le choix d'un cabinet d'urbanisme qui sera chargé de suivre la modification du POS valant mise en place du PLU.

FIXATION DES TARIFS DES CAMPS D'ETE ORGANISES PAR LA MEL

M. LOAEC présente une proposition de tarifs pour les camps d'été organisé par la Maison des Enfants et des Loisirs (ALSH 3/12 ans) en 2011.

INTITULE DU CAMP	Enfants de Pleuven / Clohars / Gouesnac'h	Extérieurs
Camp aventure à Locunolé 9/12 ans Du 4 au 8 juillet	125 €	140 €
Camp poney à Brasparts 6/8 ans Du 18 au 22 juillet	95 €	110 €
Camp multi-activités à Crozon 9/12 ans Du 25 au 29 juillet	140 €	150 €
Camp surf/bodyboard à Tréguennec 6/8 ans Du 22 au 26 août	135 €	145 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ FIXE les tarifs des camps d'été 2011 organisés par la MEL comme présentés ci-dessus.

VOTE DU TARIF DES PLAQUES DE COLOMBARIUM

Il est proposé de fixer le tarif des plaques de colombarium pour 2011 au prix coûtant, soit 50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ FIXE le tarif de la plaque de colombarium pour 2011 à 50 €.

DEMANDES DE SUBVENTIONS DU GROUPE SCOLAIRE POUR 2011

M. LOAEC soumet au Conseil les demandes de subventions de l'école élémentaire.

Piscine CP-CE1-CE2 (10 séances + transport)	5 740,00
Ecole Elémentaire - USEP	289,50 €
CP-CM2 (musée des Beaux-Arts)	47,00 €
CM2 (voile)	1 120,00 €
CM1 (équitation)	488,00 €
CE2 (stage voile)	1 019,00 €
<i>Déjà versé : avance 1000 € pour activités (dont 375 € école maternelle)</i>	<i>625,00 €</i>
<i>Reste à verser :</i>	<i>2 049,00 €</i>
<i>Pour mémoire : déplacements de proximité GS</i>	<i>500,00 €</i>

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- ◆ ATTRIBUE les subventions ci-dessus à l'école élémentaire pour 2011.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h40.

Le compte-rendu de la séance a été affiché en mairie le 15 mars 2011.

Le Maire,

Jean LOAEC.

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the left and then loops back to the right, ending in a small hook.